



---

**Commission économique pour l'Europe**

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

**Groupe de travail des stratégies et de l'examen****Cinquante-huitième session**

Genève, 26-29 mai 2020

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021****Rapport de l'Équipe spéciale de l'azote réactif***Résumé*

À sa vingt-cinquième session (Genève, 10-13 décembre 2007), l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance a créé l'Équipe spéciale de l'azote réactif (ECE/EB.AIR/91/Add.1, décision 2007/1). Conformément à son mandat révisé, énoncé dans l'annexe de la décision 2018/6, l'Équipe spéciale est tenue de rendre compte des progrès accomplis dans ses travaux au Groupe de travail des stratégies et de l'examen.

Le présent rapport de l'Équipe spéciale expose les résultats de sa quatorzième réunion (Bruxelles, 2 octobre 2019) et résume les progrès accomplis dans l'exécution du plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/144/Add.2, à paraître).



## I. Introduction

1. Le présent rapport expose les résultats de la quatorzième réunion annuelle de l'Équipe spéciale de l'azote réactif (Bruxelles, 2 octobre 2019), qui s'est tenue juste après un atelier sur la gestion durable intégrée de l'azote (Bruxelles, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2019). Le rapport résume également les progrès accomplis par l'Équipe spéciale dans l'exécution du plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR.144/Add.2, à paraître).

## II. Quatorzième réunion annuelle de l'Équipe spéciale de l'azote réactif

### A. Organisation des travaux

2. Ont participé à la réunion 117 experts de 30 pays, dont des représentants d'autorités nationales, d'universités et d'institutions de recherche. La réunion était coprésidée par M. Mark Sutton (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M<sup>me</sup> Claudia Marques dos Santos Cordovil (Portugal) et M. Tommy Dalgaard (Danemark).

3. L'ordre du jour de la réunion portait sur les points suivants :

- a) Introduction ;
- b) Rapport sur l'atelier consacré à la gestion durable intégrée de l'azote ;
- c) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet « Towards INMS » visant à mettre en place un système international de gestion de l'azote et du mécanisme interconventions de coordination de l'azote ;
- d) Rapports des groupes d'experts relevant de l'Équipe ;
- e) Progrès accomplis dans la mise en œuvre des codes nationaux sur l'ammoniac et prochaines étapes ;
- f) Rapport conjoint de l'Équipe spéciale de l'azote réactif et de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée sur l'ammoniac ;
- g) Rapport sur les outils et la confiance ;
- h) Aperçu des activités et des rapports nationaux actuels en Allemagne ;
- i) Rapport sur la gestion de l'azote en Roumanie : expérience et perspectives.

4. Les groupes d'experts relevant de l'Équipe spéciale ont tenu des sessions en marge de la réunion, et il a été rendu compte des résultats de celles-ci en séance plénière. Le coût de l'organisation de la réunion a été partagé entre l'Union européenne et le projet « Towards INMS ».

### B. Résumé des principaux points examinés

5. Les coordonnateurs du Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole ont fait observer qu'avec l'entrée en vigueur de la version modifiée du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg) et le prochain examen du Protocole, on s'attendait à ce que le groupe d'experts doive mettre à jour le Document d'orientation pour la prévention et la réduction des émissions d'ammoniac provenant des sources agricoles (ECE/EB.AIR/120). Le Groupe d'experts a discuté avec les coprésidents de l'Équipe spéciale des questions technico-économiques des possibilités d'intégrer des informations sur les meilleures pratiques et les mesures de réduction des émissions d'azote d'origine agricole dans le mécanisme d'échange d'informations sur les techniques de réduction des

émissions géré par l'Équipe spéciale<sup>1</sup>. Le Groupe d'experts a informé les participants de son projet de rendre accessible une base de données en ligne contenant des informations illustrées et descriptives sur les mesures de réduction jugées complémentaires par rapport à celles indiquées dans le document d'orientation. Ce travail sera réalisé en même temps que le projet « Towards INMS ».

6. L'Équipe spéciale a examiné les résultats de l'atelier sur la gestion durable intégrée de l'azote et les progrès accomplis dans l'élaboration d'un document d'orientation sur la gestion durable intégrée de l'azote, en particulier son chapitre intitulé « Animaux élevés sous abri, stockage et traitement du fumier », avec la participation du Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole.

7. Les coordonnateurs du Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole ont informé les participants de la récente mise à jour du Guide d'orientation EMEP/AEE pour l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques<sup>2</sup> et de leur collaboration avec le Groupe d'experts de l'agriculture et de la nature de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions sur la mise au point d'un outil de mesure des flux d'azote à utiliser à des fins d'inventaire, et sur l'estimation des émissions d'ammoniac après épandage de fumier.

8. Les coordonnateurs du Groupe d'experts sur l'azote et l'alimentation ont informé les participants de l'état d'avancement d'élaboration d'une série d'articles qui seront publiés dans la revue *Global Food Security*. Sur la base de ces articles, un résumé à l'intention des décideurs serait établi en 2020.

9. Les coordonnateurs du Groupe d'experts des bilans d'azote ont donné un aperçu des informations présentées par les pays concernant l'application du document d'orientation sur les bilans d'azote nationaux (ECE/EB.AIR/119). Ils ont noté que toutes les annexes du document d'orientation avaient été achevées, à l'exception de celle portant sur les déchets, qui n'avait pu être terminée faute de moyens. Le Groupe d'experts a préconisé que l'Équipe spéciale ajoute une nouvelle annexe sur le secteur de l'énergie. L'Équipe spéciale devrait approuver cet ajout à sa prochaine réunion. Elle a noté que le Groupe d'experts communiquait ses travaux sur les bilans d'azote à divers partenaires extérieurs à la région de la Commission économique pour l'Europe dans le cadre du projet « Towards INMS ».

10. Les coordonnateurs du Groupe d'experts de l'azote dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ont donné un aperçu des informations présentées par les experts du Bélarus, de la Géorgie et de la République de Moldova concernant la mesure, le calcul et la réduction des émissions d'ammoniac provenant de l'agriculture.

### III. Progrès accomplis dans l'exécution du plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention<sup>3</sup>

11. La présente section résume point par point les résultats de l'examen des progrès réalisés dans le cadre des activités décrites dans le plan de travail pour 2020-2021.

#### Point 1.1.3.3 : Établir la version finale du rapport d'évaluation sur l'ammoniac en 2020

12. À sa quatorzième réunion, l'Équipe spéciale de l'azote réactif a examiné le projet de rapport d'évaluation sur l'ammoniac établi par l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée en coordination avec l'Équipe spéciale de la modélisation et de la cartographie et fera part de ses observations à l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée.

<sup>1</sup> Voir <http://tftci.citepa.org/en/clearing-house>.

<sup>2</sup> Agence européenne pour l'environnement, *EMEP/EEA Air pollutant emission inventory guidebook 2019 : Technical guidance to prepare national emission inventories*, rapport n° 13/2019 (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2019).

<sup>3</sup> Dans plusieurs cas les titres de la présente section abrègent ou résument des éléments du plan de travail à l'intitulé beaucoup plus long. Pour les intitulés complets, voir ECE/EB.AIR/144/Add.2, à paraître.

La version finale du projet serait présentée au Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa cinquante-huitième session (Genève, 26-29 mai 2019).

**Point 2.1.8 : Accomplir les tâches prévues par le mandat**

13. L'Équipe spéciale a continué de diffuser le projet de Code-cadre révisé de la Commission économique pour l'Europe sur les bonnes pratiques agricoles visant à réduire les émissions d'ammoniac (ECE/EB.AIR/129) et d'aider les centres nationaux de liaison à le mettre en œuvre. Elle avait connaissance de 18 Parties au Protocole de Göteborg qui étaient en train d'appliquer des codes nationaux sur l'ammoniac, y compris celles qui les intégraient à d'autres codes nationaux.

**Point 2.1.9 : Contribution visant à appuyer l'examen du Protocole de Göteborg**

14. Le Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole examinerait attentivement les contributions fournies pour éclairer le prochain examen et établirait une note d'information pour appuyer la réalisation des tâches prévues. Le document pourrait être mis à disposition dès qu'une décision aurait été prise dans ce sens. L'Équipe spéciale avait déjà entamé des discussions préliminaires sur les éventuelles mises à jour de l'annexe IX au Protocole de Göteborg.

**Point 2.2.2 : Élaboration d'orientations relatives à la réduction des émissions issues de la combustion des résidus agricoles**

15. L'Équipe spéciale des questions technico-économiques a coordonné l'élaboration des orientations relatives à la réduction des émissions issues de la combustion des résidus agricoles. Le projet de document serait présenté au Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa cinquante-huitième session.

**Point 2.2.3 : Document d'orientation sur la gestion durable intégrée de l'azote**

16. L'atelier sur la gestion durable intégrée de l'azote avait été organisé conjointement par l'Union européenne et l'Équipe spéciale de l'azote réactif en vue de finaliser le projet de document d'orientation sur la gestion durable intégrée de l'azote, qui prenait en compte la pollution de l'air, de l'eau et des sols de manière intégrée. Le document d'orientation comprenait des chapitres sur les questions suivantes :

- a) Principes de la gestion durable intégrée de l'azote ;
- b) Élevage sous abri et alimentation du bétail et traitement et stockage du fumier ;
- c) Méthodes d'épandage d'engrais et de fumier ;
- d) Occupation des sols et gestion des paysages.

17. Le projet de document d'orientation serait présenté au Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa cinquante-huitième session. Le projet final, incorporant les éventuelles observations du Groupe de travail, serait soumis à l'Organe exécutif pour adoption à sa quarantième session (Genève, 14-18 décembre 2020).

---